

1974  2024  
**BADMINTON**  
*Île-de-France*

CONVOCAATION BUREAU LIFB

Aux membres du Bureau de la LIFB,

Mesdames, Messieurs,  
Cher-e-s ami-e-s,

J'ai le plaisir de vous convier à notre prochaine réunion de Bureau qui se tiendra le :

**LUNDI 17 JUILLET 2023**  
**En visioconférence de 19h00 à 20h00**

Vous retrouverez ci-dessous l'ordre du jour prévisionnel de cette réunion :

- Validation du PV du Bureau du 10-05-2023
- Point administratif et statutaires :
  - o Validation du calendrier administratif et programmation AG Extraordinaire (*modifications statutaires*)
  - o Congés estivaux de l'équipe salariée
- Point statutaire :
  - o Programmation AG Extraordinaire (*modifications statutaires*)
  - o Bilan du CPL du 8 et 9-07 et de l'AG FFBaD du 10-07
- Questions d'actualité
  - o Championnat de France Parabadminton
  - o Question de la revalorisation des indemnités kilométriques des frais de mission
  - o Autres questions diverses

Comptant sur votre présence, nous restons à votre disposition pour tout complément d'information ou questions que vous souhaiteriez voir abordée (*à transmettre en amont de la réunion*).

Dans l'attente, je vous prie de recevoir l'expression de mes sportives salutations,

Le Président de la LIFB  
Hugo Anest



**LIGUE ÎLE-DE-FRANCE DE BADMINTON**  
64 rue du Couëdic 75014 PARIS  
Téléphone : 01.81.70.61.35  
[contact@lifb.org](mailto:contact@lifb.org) [www.lifb.org](http://www.lifb.org)

Ligue de la Fédération  
Française de Badminton

Habilitée par arrêté ministériel  
n°SPOV1243663A  
Le 31 décembre 2012  
Siret : 34772637400049

**Bureau LIFB en Visioconférence**  
**Lundi 17 Juillet 2023 –**  
**Compte-rendu adopté à l'unanimité le 18-09-2023**

---

**Présents** : Hugo ANEST, Sonia KACED (*départ à 20h00*), Corentin XOUAL, Matthieu RIOLLIER, Brigitte VINCENT et Paul ADAM.

**Excusées** : Adèle RABY, Marie-Jeanne BOULANGER, Dorine ABRAHAMME

**Invité** : Olivier DAUBE (Directeur LIFB)

Rappel de l'ordre du jour :

- PV du Bureau du 10-05-2023 (**vote**)
  - Point statutaire :
    - o Calendrier administratif LIFB 2023-2024
    - o Proposition de nouvelle programmation de l'Assemblée Générale Extraordinaire
    - o Point sur les congés estivaux de l'équipe salariée
    - o Bilan du CPL du 8 et 9-07 et de l'AG FFBaD du 10-07-2023
  - Questions d'actualité :
    - o Point sur les licences à date
    - o Championnat de France Parabadminton 2024
    - o Question de la revalorisation des indemnités kilométriques
    - o Autres questions diverses (subvention ANS LIFB)
- 

**1. PV de réunion du Bureau du 10-05-2023**

Aucune remarque n'est faite sur ce PV.

- VOTANTS : 5 - POUR : 5/ CONTRE : 0/ Abstention : 0**
- Décision : Adopté à l'unanimité

## 2. Point statutaire

### a- Calendrier administratif 2023-2024 :

- **Séminaire des OT** du 16 ou 17-09-2023 à ajouter
- **Présence des Présidents de comités** : le responsable du CPC étant déjà membre du CA, il est proposé une invitation systématique aux réunions de CA de 1 ou 2 membres du CPC
- **Représentation de la CLOT** : le responsable de la CLOT sera invité aux réunions de CA
- **Programmation des réunions de CA** : suite à la demande (légitime et déjà formulée de Jonathan), il est acté de décaler 3 des 5 réunions de CA annuelles à un autre jour de la semaine (lundi en l'occurrence). Le calendrier sera mis à jour et diffusé

### b- Proposition de programmation de l'AGE LIFB

Pour rappel, cette AGE était programmée le 31-05 en ouverture de l'AG annuelle ; faute de quorum, elle doit de nouveau être convoquée.

Plusieurs scénarii et éléments de contexte :

- Attendre l'AGE de la FFBaD du 28-11 et qui doit elle-même voter de nouveaux statuts (avec impact sur les dispositions statutaires des Ligues),
- « Alléger » nos propositions de modification en se concentrant uniquement sur la disposition permettant de programmer nos AG en distanciel

Compte tenu des contraintes logistiques inhérentes à l'organisation d'une nouvelle AG en présentiel (et pour une telle durée), il sera proposé au CA de programmer cette AGE en préambule de l'AG budgétaire prévue en décembre 2023. Seul le point concernant les AG en distanciel sera mis à l'ordre du jour des modifications.

### c- Point sur les congés estivaux de l'équipe salariée

Le point est fait sur les absences dans les différents secteurs :

- Pôle espoir : les entraîneurs sont en congés (reprise le 31-07)
- Pré-filière : absence d'Hervé du 18 au 22-07 et du 31-07 au 14-08.
- Formation : Dorian BRACHET a pris ses fonctions le 05-07 et avait « négocié » une absence déjà prévue du 7 au 22-08
- Opérations sportives : absence d'Inès du 27-07 au 11-08 (arrêt maladie) puis du 14-08 au 26-08. Cette absence soulève des questions sur la gestion des autorisations de tournoi :
  - Suivi des dossiers en cours par Geoffrey (et Olivier à son retour)

- Suivi des demandes de date par Geoffrey en lien avec la CSR et la CLOT (en fonction des disponibilités) afin de s'assurer de la conformité du club avec le règlement et les contraintes de dates
- Diversité des pratiques : absence de Geoffrey du 10 au 21-07 puis du 28-08 au 05-09.
- Direction : absence d'Olivier du 24-07 au 15-08

**Compte tenu de ces différents éléments, la LIFB sera fermée le vendredi 11 et lundi 14-08-2023.**  
La gestion des validations de licence sera réalisée de la même manière qu'en 2022 : envoi 2 fois par semaine par Olivier des relevés bancaires à Geoffrey pour validation dans Poona.

d- Bilan du CPL et de l'AG FFBaD

La FFBaD traverse une crise politique avec le rejet (lors de l'AG du 13-04/05) des augmentations de tarifs statutaires 2023-2024, et ce malgré la validation du budget (sans les augmentations donc et à hauteur de -1,2 millions d'euros).

Une nouvelle AG a été programmée le 10-07 avec 3 propositions de budget 2024 accolées à des augmentations (ou non) de tarifs statutaires. Ces 3 propositions ont été rejetées.

**Hugo ANEST** relate l'essentiel des échanges entre Présidents de Ligue lors du CPL du 8 et 9-07 lors duquel aucune position consensuelle n'avait pu être trouvée. Un certain nombre de représentants souhaitent même activer l'article 4.5 des statuts fédéraux conduisant à l'organisation d'une AG de révocation du conseil exécutif.

Au-delà des jeux politiques, une telle crise pourrait avoir des conséquences désastreuses pour le badminton à moins d'un an des Jeux Olympiques.

3. Questions d'actualité

a- Championnat de France Parabadminton

Le club d'Issy-les-Moulineaux (IMBC92) a retiré sa candidature faute d'un accord profitable sur les tarifs de location du palais des sports R. Charpentier (40K€ initialement).

Dans le même temps, le Conseil Régional IDF avait confirmé qu'il ne soutiendrait pas financièrement un Championnat de France. Il soutiendra en revanche l'organisation d'une étape du circuit parabadminton BWF et le club IMBC92 est toujours motivé dans l'absolu (à envisager donc plutôt pour 2025).

b- Licences à date

Comités	Licences au 17-07-2019	Licences au 17-07-2022	Licences au 17-07-2023	Variation (par rapport à la saison 2018-2019)
75	4.246	4.288 (19)*	4.651 (20)*	+9,5%
77	5.360	4.983 (26)*	5.550 (31)*	+3,5%
78	5.740	5.315 (31)*	5.996 (35)*	+4,5%
91	5.410	4.865 (27)*	5.269 (19)*	-2,6%
92	5.780	5.311 (32)*	5.983 (36)*	+3,5%
93	2.436	2.366 (17)*	2.579 (4)*	+5,9%
94	3.963	3.930 (42)*	4.190 (38)*	+5,7%
95	3.482	3.230 (9)*	3.498 (22)*	+0,4%
<b>TOTAL</b>	<b>36.429</b>	<b>34.295</b>	<b>37.720</b>	<b>+3,5%</b>

- *Entre parenthèses : dont licences estivales*

c- Indemnités kilométriques LIFB

Le barème actuel est fixé à 0,306€/km, quelle que soit la cylindrée du véhicule à moteur. Ce barème n'a pas été revalorisé depuis plusieurs saisons malgré les augmentations diverses des carburants, de l'entretien...

Toutefois, l'administration fiscale a rehaussé (0,636€/km pour un véhicule 5CV), ce qui offre des perspectives aux bénévoles / OT qui paient des impôts et qui souhaiteraient renoncer au remboursement de leurs frais kilométriques.

Une note sera diffusée prochainement sur le sujet expliquant :

- Que chaque bénévole conserve la possibilité de bénéficier de l'un ou l'autre des systèmes (choix définitif pour l'année néanmoins)
- Que la Ligue devra adresser en retour un reçu fiscal pour ceux qui optent pour les frais réels

d- Vote des règlements sportifs 2023-2024

3 règlements complémentaires ont été proposés au vote (en ligne) au CA ces derniers jours :

- ICR Vétérans : 12 votants – 8 pour – 3 abstentions – 1 contre - **adopté**
- TER : 12 votants – 10 pour – 1 abstention – 1 contre - **adopté**
- CRJ : 12 votants – 10 pour – 1 abstention – 1 contre - **adopté**

1974  2024  
**BADMINTON**  
*Île-de-France*

e- ANS 2023

Le PSF a été validé par l'Agence Nationale du Sport (ANS) ces derniers jours. En corrélaire, les montants proposés par les cellules territoriales (régionales) et fédérale ont été entérinés. Il revient aux Ligues d'informer chaque récipiendaire (pré-notification) des montants qu'il percevra au titre de l'ANS 2023.

La LIFB obtient une subvention de 28.500€ (en baisse de 7,3% - en-dessous de la baisse nationale qui est supérieure à 8%), répartie de la manière suivante :

- *Stratégie / structuration du territoire pour attirer les personnes en situation de handicap : **6.000€** (demande de 12.000€)*
- *Stratégie / structuration du territoire pour attirer le public jeune : **5.000€** (demande de 9.000€)*
- *Stratégie / structuration du territoire pour le développement du badminton estival et en extérieur : **8.000€** (demande de 10.000€)*
- *Stratégie territoriale de mise en œuvre des programmes en lien avec les Jeux Olympiques et Paralympiques 2024 : **9.500€** (demande de 15.000€)*

Fin de la réunion : 20h15

**Le Président de la LIFB**  
**Hugo ANEST**



**La Secrétaire Générale**  
**Brigitte VINCENT**

